

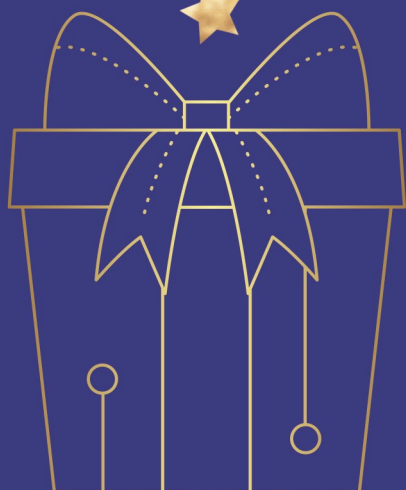


Saintines.Com

Bulletin Municipal

Janvier 2025

Bonne année 2025





**Chères Saintinoises,
Chers Saintinois,**

En ce début d'année, j'adresse mes vœux à chacune et chacun d'entre vous afin que celle-ci soit signe de bonheur, de joie et surtout de santé. Ces vœux sont avant tout signe de respect et de lien social envers tous et une année de succès afin de réaliser vos espoirs et vos attentes. Je formule mes vœux pour votre réussite professionnelle et personnelle, une année féconde et bien sûr une année heureuse.

Des meilleurs vœux auxquels s'associent toute l'équipe municipale ainsi que le personnel municipal.

Ces vœux malgré le contexte géopolitique qui nous inquiète par les instabilités économiques et politiques ainsi que les conflits à nos frontières qui ne rassurent pas.

Gardons toutefois espoir pour un avenir qui deviendra lumineux. Après la tempête viendra l'accalmie pour nous tous et surtout pour nos enfants.

Dans ce contexte de doute où prévaut un sentiment d'incertitude collective, nous devons rester unis et ne pas tomber dans la psychose.

Je profite de cette occasion pour remercier l'engagement sans relâche de mes adjoints qui m'entourent. Leur investissement permet de faire avancer la vie municipale, sans oublier les élus et le personnel communal qui se donnent pleinement au quotidien dans leur mission de service public.

Je remercie également nos deux bibliothécaires bénévoles qui assurent le fonctionnement et l'accueil du public et des scolaires.

Vous aurez la possibilité de prendre connaissance des principales réalisations en cours dans cette édition que sont :

- ▶ l'aménagement de la sente piétonne entre le parvis de l'église et la rue Adrien Debuire
- ▶ le passage des éclairages publics au sodium en LED
- ▶ l'installation de caméras (vidéoprotection) raccordées au centre de supervision du Département.

Pour autant, sans connaître l'issue de la loi de finances du nouveau Gouvernement qui risque à terme de geler nos ressources, nous resterons prudents pour l'avenir en n'augmentant pas la fiscalité au niveau de la Commune bien entendu et en respectant la programmation 2025 largement évoquée dans ce numéro.

Quant à nos associations, vous pourrez vous apercevoir qu'elles ne sont pas à court d'idées pour vous faire partager leur passion et contribuer à l'animation de notre village. Bravo et merci à tous pour votre investissement .

Je vous souhaite une bonne et heureuse année avec une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont quittés, pour les personnes malades, dans la précarité ou isolées et ceux qui rencontrent des difficultés.

Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS



Infos pratiques

Dépôt de pain

Du lundi au vendredi de 9h à 12h, sur commande.

Nouveaux habitants

Vous venez d'emménager, venez vous faire connaître en Mairie, un livret d'accueil vous sera remis avec de nombreuses informations pratiques.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le jeudi de 15h à 17h30.

Urbanisme

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est à votre disposition pour :

- ★ Vous informer sur la réglementation et sur le plan local d'urbanisme intercommunal
- ★ Formuler les demandes d'urbanisme
- ★ Suivre l'avancement des demandes

Collecte des déchets verts

Reprise des collectes le lundi 07 avril 2025.

Collecte encombrants en porte à porte

Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques peuvent être collectés en porte à porte, sur rendez-vous uniquement, en appelant le numéro vert 0800 779 776 de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Service de collecte gratuit.

Panneau Pocket

L'application gratuite et simple à utiliser pour vous tenir informé en temps réel.

Saintines.fr

Le site internet pour trouver toutes les informations utiles sur la commune :

- ★ Démarches administratives
- ★ Actualités
- ★ Location de salle
- ★ Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme
- ★ Lien direct pour nous contacter
- ★ Agenda

Directeur de la publication : DESMOULINS Jean-Pierre. Rédaction : ANDRE Sébastien, DEBRAY Delphine, RIBOULEAU Geneviève, Conception : ANDRE Sébastien. Impression par le service reproduction de l'ARC. 450 exemplaires. ISSN 2495-5698

Mairie de Saintines

2 place Foch
60410 Saintines
03.44.40.97.06

mairie@saintines.fr
www.saintines.fr

Heures d'ouvertures
au public :

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h et 15h à 18h

Jeudi : 9h à 12h et 15h à 18h

Vendredi : 9h à 12h

Accueil téléphonique :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Au programme...

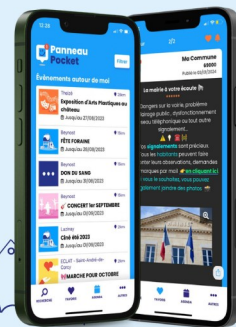


Ciné Rural, calendrier prévisionnel 2025

- * Samedi 22 février
- * Samedi 29 mars
- * Samedi 26 avril
- * Samedi 13 septembre
- * Samedi 18 octobre
- * Samedi 08 novembre



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Eclairage public

Par mesure d'économie d'énergie, le conseil municipal avait inscrit dans sa programmation 2024 le passage des 220 points lumineux de la commune en ampoule à LED ainsi que la remise en état des éclairages publics saccagés par vandalisme (le long de la sente des sports et de la piste cyclable). Nous avons obtenu les subventions espérées, avons passé commande des travaux et obtenu un délai d'attente de livraison du matériel. Les travaux sont prévus pour le mois de mars si les délais sont respectés. Le conseil municipal, lors de sa dernière séance, a décidé à la majorité de revenir à un fonctionnement permanent des éclairages équipés d'économiseurs par abaissement de l'intensité.

Nous remercions nos partenaires que sont le Conseil Départemental et l'Etat pour les aides apportées sans lesquelles nous n'aurions pu réaliser les travaux.

Prévision premier
semestre 2025

Montant des travaux : 115 351 € HT

Subvention du département : 46 140 €

Subvention DETR : 46 140,40 €

Part communale : 23 070,60 €

Vidéo protection

Le conseil municipal avait inscrit et voté des crédits pour que la vidéoprotection se développe dans notre commune. Nous avons déjà entrepris ces investissements il y a maintenant quelques années en arrière mais à plusieurs reprises, ces installations ont subi des dégradations par vandalisme. Il faut bien le dire, ces anciennes générations de caméras n'étaient pas très performantes.

Ce sont donc dans un premier temps 9 caméras qui vont être installées sur les points stratégiques de la commune, en premier lieu aux entrées du village. Une étude d'impact a permis de cibler les priorités en collaboration avec les services de gendarmerie.

Les caméras seront reliées au centre de supervision du Département avec qui nous avons conventionné.

Merci à tous nos partenaires pour les aides apportées.

Prévision premier
semestre 2025

Montant de l'opération : 59 158,12 € HT

Concours de l'ARC : 12 000 €

Subvention du Département : 19 045 €

Subvention de la Région : 11 904 €

Part communale : 16 569,12 €

Aménagement d'un chemin communal piétonnier

Afin de permettre l'utilisation de la sente piétonne depuis le parvis de l'église menant à la rue Adrien Debuire et desservant la salle multifonctions, le conseil municipal avait inscrit au budget primitif 2024 les crédits nécessaires pour réaliser les travaux.

Ceux-ci ont été réalisés. Ils consistaient à drainer les eaux de sources et de surfaces en les captant au point bas de la sente (zone humide) et les raccorder au drain se déversant dans le bassin situé à l'arrière de la salle.

Sur la sente, un géotextile a été déployé sur tout le linéaire ainsi qu'un remblai de matériaux permettant de recevoir la couche de finition en stabilisé à base de ciment de coloris ton pierre calcaire. Un coffrage délimite la largeur de la sente, nous envisageons de l'agrémenter par des éclairages publics sur plot ; une étude est en cours. Les accotements seront aménagés par la plantation de végétaux.

Nous remercions la Région Hauts de France et l'ARC pour les aides apportées sans lesquelles nous n'aurions pu réaliser cet investissement.

Projet réalisé

Montant de l'opération : 94 393 € HT

Subvention de la Région : 23 598 €

Fonds de concours de l'ARC : 35 000 €

Part communale : 35 795 €



Ecole - Mairie, travaux de rénovation énergétique

Dans le cadre de la programmation 2025, le conseil municipal a voté à l'unanimité lors de la séance du 17 décembre 2024 les demandes de subventions nécessaires pour financer l'ensemble des études et des travaux envisagés sur la totalité du bâtiment.

Programmation
2025

Le cabinet d'étude EURL DEWAELE HABITAT qui avait été retenu en sa qualité de maître d'œuvre lors du conseil municipal du 20 août a restitué ses conclusions.

Les travaux auront une démarche de qualité environnementale et d'économie d'énergie des bâtiments :

- réfection globale de l'isolation thermique : murs, sols, plafonds
- reprise de l'ensemble de l'éclairage en LED
- pose d'une VMC hygroréglable
- installation d'un chauffage central par pose d'une chaudière à condensation, d'une pompe à chaleur Air-Eau et modules photovoltaïques
- installation d'un adoucisseur
- création de toilettes
- mise aux normes PMR

L'enveloppe consacrée à l'opération complète est estimée à 600 069,68 € HT.

Ce programme est devenu une nécessité, les chauffages de nos locaux sont obsolètes et impossible d'obtenir des pièces de rechange.

Financement du projet & demande de subvention

Subvention Fonds Vert : 280 055,75€ (47%)

Fonds de concours de l'ARC : 200 000 € (33%)

Reste à charge Commune : 120 013,93 € (20%)

Réfection de l'aire de jeux

L'aire de jeux a beaucoup souffert de nombreuses dégradations dues au vandalisme. Nous solliciterons l'aide du programme LEADER pour remplacer les jeux et les revêtements de sécurité.

Programmation
2025

Entretien des bâtiments communaux

Plusieurs actions sont à mener en direction de nos bâtiments en location (chaudière, portails, etc.).

Programmation
2025

**Le budget primitif
2025 sera bâti en
tenant compte de
l'ensemble de ces
besoins**

L'actualité des derniers mois

Election de la Reine du muguet 2024

Lors de la cérémonie d'élection de la Reine du Muguet en date du samedi 23 mars 2024 au Centre Culturel Jean Legendre à Compiègne, nous avons eu le plaisir d'assister et de mettre à l'honneur la saintinoise Clarence DELVIN COURT, élue 1^{ère} Dauphine à une encablure de la Reine du Muguet.

Toutes nos félicitations à Clarence, bravo pour sa présence aux événements de l'année sur la Commune et le territoire de l'ARC.



Réception pour les nouveaux habitants

Le 19 avril, les nouveaux habitants ont été conviés à partager un verre de l'amitié afin de faire plus ample connaissance avec les élus, et parfois même de rencontrer leurs voisins. Une rétrospective de l'année 2023 a été diffusée, suivie par une présentation des différents aspects et traditions communales par Monsieur le Maire. Environ 60 personnes étaient présentes lors de cet événement. Étant donné que nous n'avons pas pu le faire depuis la Covid, nous avons invité ceux ayant emménagé depuis l'année 2020. Nous souhaitons perpétuer cette tradition chaque année. Pour cela, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie afin de recevoir les invitations pour les différents événements à venir, comme la fête des mères par exemple.



Course cycliste

Dimanche 2 juin 2024, Saintines a accueilli une nouvelle fois le Compiègne Sports Cyclistes pour 2 courses à l'occasion du Prix de Saintines. Sous une météo clémente, les coureurs ont fait plusieurs tours avec une boucle passant par les rues Collas, Joliot Curie et du Moulin-rouge. Merci aux riverains pour le respect des consignes de sécurité concernant la circulation routière.



Coupe des peupliers rue Adrien Debuire

Il suffit de se référer aux photos ci-jointes pour comprendre la nécessité Urgente de faire couper ces végétaux devenus très grands en bordure de rue. Les chutes ont entraîné l'écrasement des clôtures tant sur le domaine communal que sur la clôture des Etablissements Flam'Up. Heureusement, aucun véhicule n'est passé à cet instant car nous n'osons pas imaginer la suite si cela avait été le cas. Sécurité oblige, c'est dans cet esprit que la commune a fait couper les arbres.



Bibliothèque municipale

Après quelques mois de fermeture, une nouvelle équipe de bénévoles a travaillé à la réorganisation de l'espace de la bibliothèque : désherbage, emprunt à la MDO, classement... La réouverture a eu lieu le 16 mai 2024. Jocelyne et Chantal vous accueillent chaque jeudi de 15h à 17h30.

Un grand merci aux personnes qui se sont investies dans ce service permettant aux plus petits et aux grands de bénéficier d'un service de qualité.

Pour pouvoir emprunter des livres, l'inscription est obligatoire et gratuite.

C'est plus de 2 000 livres qui sont à votre disposition mais aussi, grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO), vous disposez d'un accès aux ressources en ligne :

- 5 livres numériques et 2 livres lus par mois, pour une durée de 30 jours chacun
- la presse en ligne avec *cafeyn*
- cours d'autoformation dans de nombreux domaines avec *Toutapprendre*
- vidéo à la demande avec *ArteVOD*
- ressource jeunesse pour les 3-12 ans avec *ma petite médiathèque*
- livres adaptés aux enfants et ados DYS et petits lecteurs avec *Bibliodyssée*

Pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site de la MDO : mdo.oise.fr rubrique MON COMPTE

Depuis septembre, l'informatisation de la bibliothèque est opérationnelle et vous permet un accès en ligne de notre catalogue

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.



Bébé lecteur

Animation pour les plus
jeunes chaque 2ème
mercredi du mois de
10h à 12h

Panneau photovoltaïque sur l'ancienne décharge

Le 27 mars 2024, les membres du conseil municipal ont été consultés sur le projet d'installation d'un parc solaire photovoltaïque sur l'ancienne décharge Néry/Saintines. Sur les 11 hectares de la zone, entre 5 et 6 hectares devraient être exploités. La puissance du parc envisagé sera d'environ 5 MWc. Après délibération, le conseil municipal a émis un avis favorable pour le développement du projet de parc photovoltaïque.

Pollution aux hydrocarbures

De l'huile de vidange en grande quantité et du fuel rouge ont été déversés dans le fossé au bout d'une impasse de la rue Pasteur au cours du mois de mars. L'eau était noire, les accotements du fossé également. Monsieur le Maire a immédiatement contacté l'association Sageba ainsi que la société Assai'ni'services pour le pompage de ces hydrocarbures. Monsieur Letot du Sageba a pu heureusement constater que ce dépôt sauvage est resté concentré sur une dizaine de mètres et ne s'est pas propagé plus loin. Cet acte répréhensible a coûté 708 euros à la commune.

Coupe du sapin au cimetière

Depuis de nombreuses années, un sapin de plusieurs mètres de haut, planté sur une concession, menaçait de faire tomber le mur du cimetière. Celui-ci a été abattu en mars 2024 après plusieurs années de procédure. La rue du cimetière a été, pour l'occasion, fermée à la circulation afin de laisser place à une grue et à de nombreux véhicules.

L'ensemble des frais de cette opération a été pris en charge par la famille responsable de la concession.

Hauts-de-France Propres

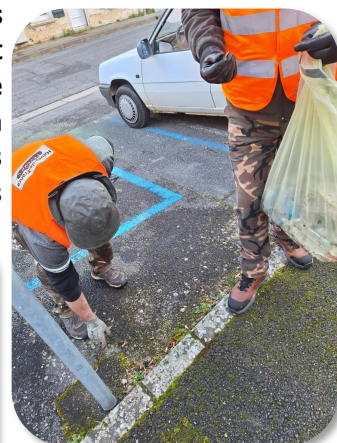
Vendredi 15 mars 2024, les élèves de l'école primaire et la classe des grandes sections de maternelle ont participé à un week-end de nettoyage du village. Tous équipés de gants et de sacs, ils ont nettoyé les abords de l'école, du parc de jeu, de l'église et des chemins communaux dans les bois. Un grand nombre de déchets a été ramassé. Le groupement des chasseurs a également participé à cette action le samedi 16 mars. Avec seulement 5 participants le samedi matin, nous n'avons pu faire le tour de tout le village. Merci aux élèves, à leurs enseignants et aux bénévoles mobilisés pour cette belle initiative.



**HDF Propres
2025**

15 mars 2025

9h30 à 12h



Bassin d'orage

Assurer la sécurité des habitants, tel est l'enjeu. La présence du bassin d'orage, situé à l'arrière du cimetière, accessible depuis le parking et équipé d'un portique, en est un élément essentiel. En 2004, le conseil municipal a décidé de réaliser une étude et des travaux conséquents afin de remédier à d'éventuelles inondations et coulées de boue, comme celles survenues le 16 mai 1988, le 25 décembre 1999 et le 20 octobre 2004.

La commune a donc subi trois arrêtés de classement « État de catastrophe naturelle ». Les travaux ont consisté à créer des retenues d'eau et à gérer les coulées de boue provenant du plateau agricole dans l'énorme fossé jouxtant la voirie communale, équipé de drains calibrés permettant de retenir les eaux à chaque étage. De plus, un bassin d'orage calibré au niveau du rejet a été réalisé et sécurisé par une clôture en périphérie afin d'éviter l'accès à tout public. Ces installations protègent efficacement toutes les habitations en aval (rue Pasteur, rue Édouard Collas et rue du Moulin Rouge). Malgré tout, nous constatons des risques de plus en plus fréquents de fortes précipitations, comme récemment.

La végétation reprenant ses droits, il était nécessaire d'effectuer la coupe de végétaux sur l'ensemble du bassin, ce que nos agents se sont attachés à réaliser en cette période de fin d'année. Toutefois, il reste encore quelques arbres à couper.

Relais Petite Enfance

Plusieurs fois par an, Anne-Sophie du Relais Petite Enfance fait escale à Saintines dans l'ancienne salle des fêtes. Le temps d'une matinée, les enfants gardés par les assistantes maternelle de Saintines mais également des communes voisines, peuvent participer aux animations proposées.



Mise en place d'un conteneur « Le Relais »

Depuis le mois de novembre 2024, vous avez pu constater la présence d'un nouveau conteneur de récupération des vêtements. Celui est disposé près du bac à verres sur le parking en face du gymnase, rue du Château.

N.B : Il vous est demandé de mettre vos vêtements dans un sac fermé avant de le déposer dans le conteneur. Merci de votre compréhension.

L'association le RELAIS s'est engagée à venir le vider une fois par semaine, plus si besoin sur simple appel de la Mairie. Les tissus sont récupérés et travaillés en usine afin de produire des plaques d'isolation. Le RELAIS emploie 2000 personnes dans le monde.



Mise en place d'un service de nettoyage des locaux

C'est à la suite de plusieurs tentatives et d'échecs d'embauche de personnels d'entretien pour nos classes et bâtiments communaux que nous avons lancé une consultation pour effectuer ces différentes tâches.

C'est l'entreprise Presta + qui a répondu le mieux à nos attentes. C'est donc contraints et forcés que nous sous-traitons ces tâches qui étaient effectuées jusque-là par du personnel communal.

Agent technique

Un agent communal ayant mis un terme à son contrat, nous n'avions plus qu'un seul agent technique. Une session de recrutement a été mise en place et trois candidats ont été retenus. A l'issue des entretiens, nous avons opté pour le candidat qui nous semblait le plus apte à répondre à nos attentes. L'agent ayant un parcours de 9 ans en collectivité, dans une mairie semblable à la nôtre, son profil et les missions qu'il a effectuées correspondent aux besoins de la commune. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel agent Monsieur Sylvain COME afin qu'il puisse s'épanouir au sein de nos services. Il a pris ses fonctions le lundi 06 janvier 2025.

Casse raccordement eaux usées

Il s'avère qu'une mauvaise surprise est arrivée lors de la construction de la nouvelle salle. La canalisation des eaux usées du presbytère et du pavillon voisin passait en dessous de la salle pour venir se raccorder au réseau public. Malgré les missions que devaient effectuer le bureau d'étude et l'architecte en matière de repérage, personne ne s'est rendu compte de la présence de la canalisation alors que celle-ci était visible depuis le collecteur existant. De ce fait, lors de la mise en œuvre et l'exécution des pieux, la canalisation s'est trouvée cassée.

Sachant que personne ne se sent responsable malgré une réunion de concertation en présence de tous les acteurs concernés et investis dans la construction, M. le Maire a contacté notre avocat afin de trouver le bon compromis et d'éviter à la Commune de supporter les coûts engendrés par le dévoiement de la canalisation, soit 24 747,50 € HT. Affaire à suivre !

L'espace des professionnels

Cécile, prothésiste ongulaire

Cécile vous accueille à Saintines depuis plus de deux ans. Professionnelle diplômée dans divers domaines de l'esthétique, du bien-être et de l'onglerie, elle propose des prestations de qualité. Vous pouvez prendre rendez-vous via l'application Planity, par téléphone ou via les réseaux sociaux. Cécile répondra avec professionnalisme et bienveillance à vos demandes en proposant une variété d'offres telles que la pose d'ongles, les soins du corps et du visage, le rehaussement de cils ou Browlift, l'épilation du visage, ainsi que sa toute dernière méthode de bronzage.



Sorties scolaires

Chaque année, l'ensemble des enfants de l'école effectue une sortie scolaire organisée par les enseignants. Afin de réduire les coûts restant à la charge des familles, la commune finance l'intégralité des transports, soit 3 bus pour un budget cette année de presque 1500€. Le 21 mai, les classes de maternelle se sont rendues au Potager des Princes, le 14 juin, une classe de maternelle et la classe de CP/CE1 ont passé la journée au Parc de Chedeville, et la dernière sortie s'est déroulée le 25 juin à la Cité Internationale de la Langue Française pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Cérémonie des CM2

Le 4 juillet, les élèves de CM2 ont été reçus à la mairie par Monsieur le Maire et son équipe municipale pour la remise des prix aux élèves partant au collège. Une clé USB leur a été offerte par la commune, ainsi qu'un livre de Jean Giono dans le cadre de l'opération "Un livre pour les vacances", livre offert par l'Education National. Cette cérémonie de félicitations et d'encouragements s'est ensuite poursuivie par un petit goûter.



Kermesse

Le 4 juillet, les enseignants et les parents d'élèves ont organisé la traditionnelle kermesse avant des vacances d'été bien méritées. Les enfants ont présenté leur spectacle à un public très nombreux avant de pouvoir profiter des jeux et de la structure gonflable.



Fête de Noël

Le mardi 17 décembre, la traditionnelle fête de Noël de l'école s'est tenue dans le gymnase. Chants traditionnels, exposition des réalisations des enfants, tombola, stands de gâteaux et de boissons étaient organisés par les enseignants et les parents d'élèves. À cette occasion, chaque enfant a reçu un cadeau et un sachet de chocolats commandés au Père Noël de la mairie.



Les fêtes & cérémonies 2024

Galette des rois

L'épiphanie a rassemblé une quarantaine de personnes le dimanche 14 janvier 2024 dans notre grande salle des fêtes. Ce moment est très apprécié par nos aînés à qui nous offrons un bel après-midi convivial.



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2024 a été commémoré en présence des élus, des associations d'anciens combattants de Verberie, des représentants de quelques associations de Saintines, de la fanfare de Longueil-Sainte-Marie et de quelques administrés. Cette cérémonie a été suivie du traditionnel verre de l'amitié. Merci à toutes ces personnes pour leur participation.



Festival paroles

Pour sa 2ème édition, le festival de Saintines a accueilli le spectacle de Rocawally le dimanche 17 mars. Ce spectacle comprenait une joute verbale, une guitare et deux écritures aériennes.



Fête des mères

Samedi 25 mai, nous avons célébré la Fête des Mères en compagnie de l'artiste très talentueux Moïse Melende, accompagné de son pianiste Nicolas, dans un registre blues et jazzy. Des chansons françaises ont été interprétées et incarnées par Moïse, avec les paroles et les refrains repris par les spectateurs. Ce fut un joli moment musical et de partage. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir Clarence Delvincourt, jeune Saintinoise et première dauphine au concours de la reine du Muguet. Les mamans, papas et enfants ont ensuite partagé un verre de l'amitié, puis Monsieur le Maire a remis un cadeau à chaque maman, environ une cinquantaine, selon la tradition.



Sur invitation

**Vous êtes maman et vous
venez d'emménager à
Saintines?**

**Faites-vous connaître en
Mairie**

Concert dans l'église

Le temps d'un après-midi ensoleillé, l'église de Saintines s'est animée au son de l'harmonie d'Orvillers-Sorel. Une cinquantaine de musiciens ont fait jouer leurs instruments pour le plaisir de tous.



Repas Paëlla et feu d'artifice

Le 14 septembre, le comité des fêtes a organisé un repas paëlla, suivi d'un défilé aux lampions accompagné de l'Harmonie de Béthisy-Saint-Pierre, dans une ambiance festive, ainsi que d'un magnifique feu d'artifice offert par la mairie et tiré par un habitant de Saintines, employé par un artificier des Hauts-de-France.

Les Saintinois et les habitants des environs se sont déplacés en nombre pour l'événement, environ 135 personnes se sont inscrites au repas, ce fut une belle réussite.



Fête foraine

Notre traditionnelle fête foraine a eu lieu le week-end du 13 octobre. Les enfants de l'école ont reçu un sachet de bonbons et des tickets de manège gratuits.



Repas des aînés

Toujours dans la tradition, les aînés de la commune se sont retrouvés le dimanche 24 novembre autour d'un menu concocté par le traiteur Charles Delsaux. Saumon fumé maison, vol au vent, noix de veau et tarte tatin nous ont régalé les papilles. Ce repas est offert à toutes les personnes de plus de 65 ans.



Les personnes de plus de 67 ans peuvent également bénéficier d'un colis gourmand.



Commémoration du 11 novembre

Cette 106^{ème} commémoration de l'Armistice a rendu hommage aux soldats tombés pendant la 1^{ère} guerre mondiale et doit nous rappeler que la paix est fragile.

Merci aux différentes personnes toujours présentes, anciens combattants, élus, gendarmerie, enseignants, bénévoles et personnel communal qui aident à la préparation et l'Ecole de Musique de Longueil-Sainte-Marie.

Noël des enfants

Une séance cinéma a été offerte aux enfants des classes maternelles et primaires. Les plus petits ont pu voir «Les ours gloutons au Pôle Nord» et les plus grands ont vu le film «Sauvages»

Le Père-Noël de la Mairie a fait sa distribution de cadeaux lors du marché de Noël organisé par les parents d'élèves. Chaque enfant a reçu un présent, un sachet de chocolats et une friandise, l'occasion également de faire une photo avec le Père-Noël pour les plus téméraires!



Les petits écoliers Saintinois

En forme Olympique en 2024 !

L'association Les Petits Écoliers Saintinois a proposé plusieurs animations durant l'année 2024.

À l'approche des Jeux Olympiques Paris 2024, une opération spéciale "Mets tes baskets" a eu lieu le 6 avril dans le village, avec un tournoi de foot au City-Stade et une randonnée dans Saintines et les environs. Une trentaine de personnes ont participé à cette belle journée sportive et conviviale. Les enfants ont été récompensés par des médailles et des diplômes.

En avril, la vente de torchons avec les dessins de chaque élève a rencontré un vif succès auprès des parents.



En mai, trois enseignants (Elisabeth Lascombe-Gabriel, Marie et Nicolas Moronval) ont animé chacun un atelier pédagogique : initiation à la langue espagnole et aux sciences physiques et chimiques pour les enfants de l'école. Les enfants ont pu apprendre quelques mots de la langue de Cervantes et ont réalisé plusieurs expériences autour de la lumière et des couleurs, avec beaucoup de curiosité et d'enthousiasme !

Lors de la traditionnelle fête de l'école de juin, l'association a proposé de nombreuses animations : petits et grands ont ainsi pu partager un moment convivial.



Toutes les actions ainsi menées ont permis l'achat de livres pour l'école maternelle, de ballons et cordes à sauter pour l'école élémentaire, le versement d'une aide financière totale de 850 euros pour la coopérative de l'école, la tenue d'un spectacle de magie offert à tous les enfants de l'école.

A l'occasion de son Assemblée Générale en octobre dernier, un barbecue a été organisé où de nombreux parents et enfants ont pu découvrir les nouveaux membres du bureau de l'association et tous leurs projets pour l'année scolaire 2024 - 2025.



Après avoir été sensibilisés aux enjeux de la thérapie génique, les enfants ont pu montrer leur forme olympique lors d'un après-midi « défis sportifs » en novembre, en partenariat avec l'équipe du péricolaire et du club de tennis de table du village. Ce fut un beau moment de partage et de solidarité, qui a permis de récolter près de 160 euros pour l'association AFM-TELETHON.

Quelques jours plus tard, l'association LPES a également organisé une bourse aux jouets : une belle réussite pour une première !

L'année 2024 s'est terminée par la Fête de Noël de l'école le mardi 17 décembre : l'association a réalisé sa traditionnelle tombola et des ventes diverses : ce fut un franc succès, grâce à la mobilisation des parents et des enseignants.

2025 s'annonce tout aussi dynamique : d'autres événements seront proposés pour participer à l'animation de l'école et du village, et ainsi récolter des fonds pour financer l'achat de matériel, des projets scolaires et activités culturelles.



Un grand merci à celles et ceux qui nous soutiennent ! A bientôt pour d'autres moments conviviaux et de partage !



Comité des fêtes

Cette année, le Comité des fêtes a organisé de nombreuses manifestations à destination des enfants, comme la chasse aux œufs ou Halloween, mais également pour un public plus large, comme les après-midis jeux ou les repas dansants.

Certaines de nos manifestations ont été organisées conjointement avec la municipalité, comme la soirée à l'occasion du feu d'artifice en septembre. L'ensemble de nos rendez-vous ne pourrait avoir lieu sans le soutien de M. le Maire et de son équipe.

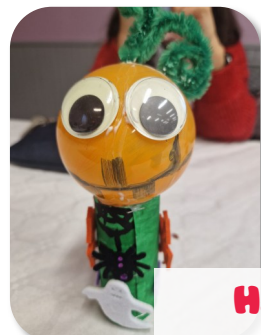
N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook et à nous rejoindre.



Après midi jeux



Chasse aux œufs



Halloween



Saintinoise



Soirée beaujolais



Soirée dansante



Le comité des fêtes ne peut fonctionner correctement que grâce aux bénévoles qui l'animent. Si vous désirez consacrer un peu de temps pour nous aider, n'hésitez pas à nous contacter au 06.72.84.45.13



ATTS

Depuis 1965, l'Association de Tennis de Table de Saintines offre à tous la possibilité de pratiquer ce sport dans d'excellentes conditions. Chaque jeudi soir à partir de 19h, les joueurs, qu'ils soient agueris ou débutants, sont accueillis à la salle des sports pour pratiquer dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à venir essayer ! Cette saison, 4 équipes ont participé aux différents championnats :

- L'équipe 1 s'est maintenue en Régionale 1
- L'équipe 2 descend en Régionale 4, mais espère remonter en Régionale 3 la saison prochaine
- L'équipe 3 a terminé première de sa division et accède à la Départementale 1
- L'équipe 4 a également réalisé un sans faute et accède à la Départementale 3

Par ailleurs, comme chaque année, l'ATTS a organisé son tournoi de tennis de table. Les meilleurs pongistes du département se sont affrontés toute la journée à la salle des sports où 12 tables étaient installées. Les coupes et récompenses ont été remises en fin de journée par M. le Maire. Cette journée n'aurait pas été possible sans l'investissement des bénévoles du club ; je leur adresse ici mes plus sincères remerciements. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information.

Contact : Jean-Michel LEROY – jmleroy@cegetel.net – 06 07 63 03 05



Kick and Thaï Saintines

Les résultats du club de kickboxing de Saintines lors du week-end des 18 et 19 mai 2024 ont été très positifs : 4 nouveaux champions de France et 3 vice-champions de France en kickboxing.

Noam Champion de France de Kickboxing -28kg
Luna Championne de France de Kickboxing -42kg
Maël Champion de France de Kickboxing -57kg
Enzo Champion de France de Kickboxing -67kg
Clément Vice-champion de France de Kickboxing -30kg
Nathan Vice-champion de France de Kickboxing -69kg
Alex Vice-champion de France de Kickboxing -75kg



EPSOVAL (épicerie solidaire de la vallée de l'automne)

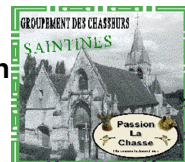
L'épicerie solidaire de la vallée de l'automne est une épicerie sociale et solidaire. Elle a pour objet de proposer une aide alimentaire à prix réduit, d'aider temporairement les personnes afin d'améliorer leur vie quotidienne. L'épicerie est également un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange. Des ateliers et des activités sont également proposés aux bénéficiaires, ceci afin de redonner à chacun la conscience de sa valeur et de ses compétences.

L'association EPSOVAL remercie vivement tous les donateurs ayant contribué à la quête organisée par M. Jean D'APRILE lors des obsèques du diacre Roland GRUART, conformément à sa volonté.



Groupeement des chasseurs

Le groupeement des chasseurs de SAINTINES vous présente ses meilleurs vœux à chacun d'entre vous et à vos proches pour cette année 2025.



INFORMATIONS :

Comme chaque année, des poulaillers et des volières sont visités par des prédateurs, avec parfois des préjudices importants, tant financiers que sentimentaux. Vous avez la possibilité de faire une déclaration auprès de la mairie ou de prendre contact avec notre garde assermenté et piégeur agréé, qui fera le nécessaire.

Nous recherchons des indices pour identifier l'animal qui a causé le préjudice et, éventuellement, mettre en place un piégeage afin que cela ne se reproduise plus. (Certaines assurances prennent en charge les dommages). Les principaux prédateurs sont : le renard, la fouine, la martre, la belette et le raton laveur. Tous ne sont pas nuisibles et donc non piégeables.

RATON LAVEUR :

Parlons de notre dernier, le raton laveur, qui est présent régulièrement dans notre commune. Chaque année, il fait preuve d'un peu plus d'audace, au point de s'attaquer aux chiens pour piller quelques croquettes.

Très attachant avec sa belle fourrure, sa queue touffue et sa jolie petite tête ornée d'un masque noir, il peut être porteur de maladies comme la gale, la leptospirose, la maladie du carré ou encore la rage.

Classé nuisible depuis 2016 en France, il a été introduit dans notre pays par les soldats américains et canadiens dans les bases de l'OTAN dans l'Aisne. Il y est resté à leur départ, échappé ou abandonné. Il n'a pas de prédateur naturel, à l'exception du renard, éventuellement à l'âge juvénile. À l'âge adulte, il peut mesurer jusqu'à 1 mètre, queue comprise, et peser jusqu'à 9 kg. On ne s'y frotte plus trop.

Omnivore et opportuniste, il se nourrit de fruits, de graines, d'invertébrés, de petits mammifères, d'œufs, de charognes et de déchets domestiques. Les visites dans les poulaillers et les volières ne lui font pas peur. Il peut se montrer très agressif s'il se sent en danger.

RESTEZ VIGILANT LORS DE SA RENCONTRE.

SANGLIER :

Nous avons eu cette année une forte population de sangliers dans le secteur de SAINTINES. Des dégâts considérables ont eu lieu aussi bien dans les cultures que dans les jardins privés. Nous ne pouvons pas laisser cela se reproduire indéfiniment. Les sangliers ont trouvé la quiétude tout près des habitations, dans les jardins, les parcs, et même dans les moindres petites parcelles en friche.

Nous avons été mis en demeure par la préfecture pour faire décantonner ces animaux et les renvoyer en forêt, où ils doivent être. Dans ces interventions, la sécurité reste notre priorité.

Il n'y a pas de distance minimum de 150 m des habitations ; le tir, s'il a lieu, doit se faire dos aux habitations, avec une zone de tir sécurisée par un angle de 30° que chaque chasseur connaît et applique obligatoirement.

Un tir en direction d'une habitation est aussi dangereux à 150 m qu'à 500 m.

Je tiens à remercier M. le Maire ainsi que son conseil municipal pour la confiance qu'ils nous accordent lors de nos interventions.

M. LAHOUCHE Patrick 06.12.23.58.54, président des chasseurs de SAINTINES

M. PONCHON Pascal 06.30.76.98.64, garde assermenté, piégeur agréé





Repas des aînés



Comité des fêtes



Bibliothèque & Bébé lecteur



Fête de Noël de l'école



Relais petit enfance



**Les petits écoliers
Saintinois**



Colis des aînés



Téléthon



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

CYBERBASE
DE L'AGGLOMÉRATION DE LA
RÉGION DE COMPIÈGNE

ARC
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE
COMPIÈGNE



Saintines

**Des ateliers gratuits à la portée de tous,
répondant aux besoins et à l'utilisation
des outils informatiques**

Lieu d'intervention : salle du conseil
Horaires : 15h00-17h00
1 jeudi sur 2, sauf vacances scolaires

Nous contacter

03 44 42 56 30
cyberbase@agglo-compiegne.fr
https://cyberbase.agglo-compiegne.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Accompagnement numérique

Un accompagnement pratique est proposé en parallèle des ateliers programmés dans votre commune.
Venez vous familiariser avec l'utilisation de votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Conférences

Utiliser le numérique en sécurité
Les jeunes et la généalogie
Nos données, nos traces numériques
Le Cyberharcèlement

Service de navigation web

Découvrir Google
Google Street View
Waze

LISTE DES ATELIERS

B.A. BA de l'informatique
Vie Quotidienne
Travaux Pratiques
Emploi
Internet et Multimédia

Utiliser un appareil numérique

Smartphone, tablette, ordinateur

Aide à l'administratif

Administration en ligne,
dossier médical partagé,
CAF, CPAM, compte retraite

Formations à la bureautique

Word, Powerpoint, Excel,
Libre Office

EMPLOI

Ateliers permettant de créer son espace sur Pôle Emploi, de le gérer, de créer des CV en ligne, de trouver de l'aide pour la recherche d'emploi, de réaliser des activités encadrées.

Découverte d'applications

Ne pas jeter sur la voie publique

+ simple,
+ de lignes,
+ d'horaires !

AllotIC

**Là où les bus ne vont pas,
AllotIC est là !**



2,50€
le trajet
sur une même
ligne

Guide pratique

Edition Janvier 2025

AllotIC

Infos horaires

Entre 6h et 20h du lundi au samedi,
des horaires prédéfinis
pour favoriser les groupages.

Retrouvez-les :

- sur internet :
www.agglo-compiegne.fr/AllotIC
www.oise-mobilite.fr
- par téléphone au 0 970 150 150
- dans votre mairie
- Scannez ce QR Code
et retrouvez les horaires d'AllotIC

Réservations

Tout déplacement peut être réservé jusqu'à un mois à l'avance et au plus tard la veille du voyage avant 17h30 (avant 12h le samedi pour les courses du lundi).

La réservation se fait auprès de l'agence Oise Mobilité :

- par téléphone au **0 970 150 150**
- par Mail : reservation-tad@oise-mobilite.fr
- par internet : oise-mobilite.fr (rubrique contact)

AllotIC **ARC** **oise mobilité**

Mode d'emploi AllotIC

AllotIC est un service de transport collectif "à la demande", dont les courses ne sont déclenchées qu'en cas de réservation préalable.

Il permet aux habitants des 22 communes de se déplacer sur l'ensemble de l'agglomération en partageant un véhicule à moindre coût notamment dans les communes moins desservies par les transports collectifs réguliers, offrant ainsi davantage de possibilités de déplacements.

Le service est assuré par des artisans taxis du territoire, sur la base d'horaires prédéfinis et répartis en 7 lignes virtuelles, fonctionnant entre 6h et 20h et du lundi au samedi.

- Les horaires peuvent varier en fonction des réservations effectuées. Il vous est donc demandé de vous présenter au moins 5 mn en avance au point d'arrêt AllotIC.
- Les transports se font exclusivement d'un point d'arrêt AllotIC à un autre.

Seules les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80 % peuvent bénéficier d'une prise en charge à leur domicile.

Tarif AllotIC

Le tarif de la course est fixé à **2,50€ par trajet sur une même ligne**, à régler directement au conducteur à la montée.
(Un trajet nécessitant une correspondance avec une autre ligne coûtera donc 2 courses, soit 5 €).

La participation des clients est réduite grâce au financement de l'ARC, aidée en ce sens par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (Oise Mobilité).

Important ! Toute annulation doit se faire la veille de la course prévue, avant 17h.
Dans le cas contraire, le prix du ticket sera dû (2,50€) si l'annulation est faite plus de 2h avant la course. Sinon une pénalité de 25€ sera due.

Bien voyager avec AllotIC

Afin de rendre le trajet agréable à tous, nous vous demandons de suivre quelques règles simples :

- vous devez respecter l'horaire convenu,
- seuls les animaux de petite taille et placés dans un panier sont acceptés dans les véhicules,
- il est interdit de transporter des objets trop volumineux, de fumer et de perturber le chauffeur ainsi que la tranquillité des autres passagers,
- il est obligatoire de mettre sa ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière des véhicules,
- le siège enfant est à fournir par l'utilisateur.

Le règlement intérieur complet est disponible dans votre mairie, à l'accueil de l'ARC ou sur oise-mobilite.fr

Important ! Le service n'a pas vocation à se substituer aux transports scolaires et aucun usage de ce type ne sera accepté !

